

## Choix de l'assolement : l'évolution des cours, un critère parmi tant d'autres

© 23/07/2021 | 👤 Laure Sauvage • 📰 Terre-net Média

En France, existe-t-il une corrélation entre l'évolution des cours et les choix d'assolement des agriculteurs ? Éléments de réponse avec un agriculteur, un responsable de coopérative et un expert du marché du grain.



Pour certains agriculteurs, l'évolution des marchés est un critère déterminant dans le choix de l'assolement.  
(©Pixabay)

**L'**évolution des cours des grandes cultures est-il un critère déterminant dans les choix d'assolements des agriculteurs français, comme c'est par exemple le cas aux États-Unis ? Pour en savoir plus, nous avons échangé avec trois professionnels.

**Grégory Beaufort est agriculteur en Loir-et-Cher** sur une exploitation de 150 hectares, en **zone intermédiaire**, où il cultive cette année du blé améliorant, du blé tendre, du blé dur, des orges d'hiver et de printemps, du triticale et du colza. Il explique de moins en moins tenir compte de l'évolution des cours pour adapter son assolement. « Au pire, l'état des **marchés agricoles** et le ressenti que j'en ai vont me faire **choisir des débouchés différents** : entre orge de mouture et orge brassicole, par exemple. Ou entre blé améliorant/blé tendre classique et blé tendre/blé dur ».

À lire aussi : [L'impact de la crise sanitaire sur le marché de l'orge brassicole](#)

D'après lui, la situation a beaucoup changé depuis « 15-20 ans » : les capacités techniques ont « forcé un assolement », et les agriculteurs commencent à penser à faire des cultures peu ou pas rentables, pour gagner sur les cultures suivantes. Il évoque aussi les futurs **aménagement de la Pac**, qui risquent de « donner de moins en moins de marge de manœuvre et de réflexion aux agriculteurs vis-à-vis de la financiarisation des cultures ». « Si pour parfaire aux **éco-régimes** je dois commencer à **mettre des légumineuses dans ma rotation**, ce sera fait, illustre-t-il. J'aurai peut-être un petit débouché sur des légumineuses qui ont l'air plutôt bien vabrisées, on verra si ça durera. »

À lire aussi : [Le ministre présente une deuxième série d'arbitrages sur la future Pac](#)

## L'impact des conditions climatiques

**Denis Beauchamps est responsable du commerce des céréales dans une coopérative agricole** située dans l'Allier. Sur son périmètre, il note des modifications d'assolements, certes, mais surtout liées aux conditions climatiques qui ont fait baisser les surfaces en colza et en maïs et augmenter les surfaces en tournesol. « Les sécheresses et les insectes ont empêché de semer les colzas. Et en zones non irriguées sur des terrains séchant, la sécheresse a aussi fait du mal aux maïs. Les agriculteurs n'ont pas voulu renouveler, ils ont préféré remplacer par du tournesol ou des céréales d'automne.

Lire aussi : [Semer du colza ou non : une décision suspendue à la météo, mais pas seulement...](#)

L'évolution des prix a selon lui peu d'impact sur les assolements, avec tout de même une petite nuance : la **tendance haussière des prix du colza** ces derniers mois pourrait pousser des agriculteurs à **ressemer du colza**, mais seulement si les conditions climatiques sont là.

Et au niveau national ? **Sébastien Poncelet, expert du marché des grains et analyste pour le cabinet Agritel**, voit à l'échelle hexagonale aussi un impact réduit des cours sur la répartition des productions mises en cultures.

Il évoque la force relative des produits. « Quand un produit paye mieux qu'un autre, ça se ressent dans les assolements ; quand un produit est sous-

valorisé pendant plusieurs années, les surfaces baissent les années qui suivent ».

## Contraintes agronomiques, aussi

Mais pour lui aussi, ce sont surtout les contraintes climatiques qui ont décidé des **modifications d'assolements** ces dernières années. « On sème ce que la météo nous permet de semer ! ». Par exemple, l'**automne 2019 catastrophique** a empêché les agriculteurs de semer des céréales d'automne dans la partie ouest de la France, ce qui est venu bouleverser les assolements.

Il juge que les cours entrent en compte dans le choix des surfaces implantées, mais de façon marginale, en plus des contraintes liées à la variabilité climatique et de celles agronomiques liées à la réglementation, par exemple sur les **problématiques de désherbage**. « Ce n'est qu'un critère parmi tant d'autres dans la décision », résume-t-il.

À lire aussi : [En quête d'une nouvelle tête de rotation, Cyprien Thierry teste la féverole, moins gourmande en phytos que le colza](#)

Un critère pas spécialement déterminant côté français, donc. Un **sondage** lancé sur le compte Twitter de Terre-net début juillet va d'ailleurs plutôt dans ce sens : sur 19 lecteurs céréaliers, 14 indiquent que l'évolution des cours influence de façon marginale leurs choix d'assolement, trois n'en tiennent pas compte. Mais pour deux d'entre eux, c'est le premier critère.



*Sondage  
mené sur  
Twitter  
entre les 6  
et 8 juillet  
2021  
(©Terre-  
net/Twitter)*

Pour surveiller les évolutions des cours des matières premières agricoles, connectez-vous sur [Les marchés agricoles de Terre-net.fr](#)